Nations Unies A/70/742/Add.10

Assemblée générale

Distr. générale
3 mai 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 158 de l'ordre du jour
Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 et projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	Dollars É.-U.
Crédit ouvert pour 2014/15	42,971,600
Dépenses de 2014/15	39,596,900
Solde inutilisé de 2014/15	3,374,700
Crédit ouvert pour 2015/16	40,031,000
Montant estimatif des dépenses de 2015/16[a]	38,234,900
Montant estimatif du solde inutilisé de 2015/16[a]	1,796,100
Projet de budget du Secrétaire général pour 2016/17	36,486,900
Recommandation du Comité consultatif pour 2016/2017	36,486,900

[a] Montants estimatifs au 29 février 2016.

16-04799 (F) 040516 040516

Merci de recycler

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné les rapports du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/70/566) et sur le projet de budget de cette mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 (A/70/707). Aux fins de son examen du financement de la Mission, le Comité consultatif a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 29 avril 2016. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la Mission est donnée à la fin du présent rapport. Ses observations et recommandations détaillées sur les conclusions du Comité des commissaires aux comptes relatives aux missions de maintien de la paix de l'ONU et sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général figurent dans les rapports correspondants (A/70/380 et A/70/742).

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015

2. Dans sa résolution 68/290, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 42 971 600 dollars (soit un montant net de 39 103 700 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015. Les dépenses totales de l'exercice se sont élevées à un montant brut de 39 596 900 dollars (montant net : 35 972 300 dollars), soit 3 374 700 dollars de moins en chiffres bruts (3 131 400 dollars en chiffres nets) que le crédit ouvert par l'Assemblée générale, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 92,1 %. Une analyse détaillée des écarts figure à la section IV du rapport sur l'exécution du budget (A/70/566). L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par :

a) Des dépenses au titre des personnels militaire et de police inférieures de 273 000 dollars, soit 34,1 %, au crédit ouvert pour 2014/15, en raison d'un nombre moins élevé que prévu de demandes d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité et au non-déploiement d'un membre de la police des Nations Unies en moyenne pendant l'exercice;

b) Des dépenses au titre du personnel civil inférieures de 3 280 800 dollars, soit 9,6 %), au crédit ouvert pour 2014/15, dont 1 309 200 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international en raison d'un coefficient d'ajustement moyen inférieur aux prévisions, de l'absence de plusieurs fonctionnaires en congé spécial sans traitement et du fait que les dépenses communes de personnel ont été inférieures aux prévisions, et 1 877 800 dollars au titre du personnel recruté sur le plan local en raison d'un taux de change favorable et d'un taux de vacance de postes effectif supérieur aux prévisions.

3. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par des dépenses opérationnelles supérieures de 179 200 dollars, soit 2,2 %, aux prévisions, principalement à la rubrique Installations et infrastructures en raison de l'achat non

budgété de mobilier de bureau et de matériel informatique pour le nouveau siège de la Mission.

4. On trouvera dans la section ci-après, relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017, les observations du Comité consultatif sur les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget concernant les divers objets de dépense.

III. Situation financière et informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

5. Le crédit ouvert pour l'exercice en cours est de 40 031 000 dollars. Le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2016, les dépenses s'élevaient à 24 116 100 dollars et que leur montant estimatif devrait atteindre 38 234 900 dollars au 30 juin 2016, soit un solde inutilisé de 1 796 100 dollars représentant 4,5 % du crédit ouvert pour l'exercice 2015/2016.

6. Le Secrétaire général rapporte que le Groupe consultatif sur les droits de l'homme, qui examine les plaintes relatives à des violations des droits de l'homme imputables à la MINUK, devrait avoir fini ses travaux d'ici à la fin de l'exercice 2015/16 (A/70/707, par. 11).

7. Le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2016, les ressources humaines de la MINUK se présentaient comme suit :

	Effectif autorisé[a]	*Effectif déployé*	*Taux de vacance (pourcentage)*
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	8	8	–
Police des Nations Unies	8	8	–
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	116	106	8,6
Personnel recruté sur le plan national	229	223	2,6
Volontaires des Nations Unies	27	23	14,8

[a] Niveau le plus élevé de l'exercice.

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2016, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUK depuis sa création s'établissait à 3 010 838 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 2 970 932 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 39 906 000 dollars. **Le Comité consultatif note avec préoccupation qu'au 7 mars 2016, le solde de trésorerie de la Mission s'élevait à 8 563 000 dollars[1], ce qui est inférieur de 1 445 000 dollars à une réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses qui s'élèverait à 10 008 000 dollars. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a constamment souligné que tous les États**

[1] Dont les montants ci-après empruntés à des missions fermées : 16 millions de dollars empruntés aux Forces de paix des Nations Unies et 6,5 millions de dollars empruntés à la Mission des Nations Unies en Haïti.

Membres devraient s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies, et récemment encore dans sa résolution 70/247. Le Comité invite à nouveau le Secrétaire général à continuer de réfléchir à des solutions possibles pour régler le problème du retard de paiement des quotes-parts, y compris en relançant plus activement les États Membres concernés (A/70/829, par. 17). En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2016, 25 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 939 000 dollars; il n'y avait aucune demande en instance de règlement à cette date.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

A. Mandat et résultats attendus

9. Le mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1244 (1999). Les paragraphes 1 à 18 du rapport du Secrétaire général (A/70/707) décrivent ce mandat, les résultats attendus, les hypothèses budgétaires et les activités d'appui de la Mission pour l'exercice 2016/17. Ils rappellent que la MINUK est dirigée par un Représentant spécial du Secrétaire général, qui veille à coordonner l'action menée par la présence civile internationale, y compris la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). EULEX a été déployée en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et opère sous l'autorité générale de l'Organisation des Nations Unies.

10. Le Secrétaire général rappelle qu'en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, l'objectif stratégique de la Mission demeure le renforcement et la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Kosovo et dans la région (A/70/707, par. 6).

11. Le Secrétaire général propose de procéder à un certain nombre de changements organisationnels pendant la période considérée pour assurer la bonne exécution du mandat de la MINUK. Ces changements font suite à un examen de la dotation en personnel de la Mission mené en juin et juillet 2015 par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions et entraîneront une réduction nette de 20 postes et emplois civils et la transformation de sept postes d'administrateur recruté sur le plan international en postes d'administrateur recruté sur le plan national (A/70/707, par. 5; voir aussi le par. 19 ci-après).

12. Sur sa demande, le Comité consultatif a reçu les informations ci-dessous sur les projets de budget et les budgets approuvés des cinq derniers exercices :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Exercice	*Projet de budget*	*Budget approuvé*	*Cote du rapport*
2012/13	46 963,20	46 963,00	A/66/673
2013/14	44 953,10	44 953,00	A/67/700
2014/15	42 768,10	42 917,60	A/68/701
2015/16	41 442,40	40 031,00	A/69/729
2016/17	36 486,90	–	A/70/707

B. Ressources nécessaires

13. Le projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 s'élève à un montant brut de 36 486 900 dollars (montant net : 32 904 600 dollars), soit une diminution de 3 544 100 dollars en chiffres bruts par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2015/16. On trouvera des informations détaillées sur les ressources financières demandées et une analyse des variations aux sections II et III du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget (A/70/707, par. 65 à 88).

1. Militaires et personnel de police

Catégorie de dépenses	*Effectif approuvé pour 2015/16*[a]	*Effectif proposé pour 2016/17*	*Variation*
Observateurs militaires	8	8	–
Police des Nations Unies	8	9	1

[a] Effectif maximum autorisé/proposé.

14. Le montant des ressources demandées au titre des personnels militaires et de police pour l'exercice 2016/17 s'élève à 699 500 dollars, soit une augmentation de 26 300 dollars par rapport au crédit ouvert pour 2015/16. L'effectif militaire reste le même, avec huit observateurs militaires, mais le projet de budget prévoit que l'effectif de police passera de huit à neuf membres de la Police des Nations Unies. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que la proposition d'augmenter l'effectif de police vise à renforcer les capacités d'analyse intégrée et d'information de la Mission. Le membre supplémentaire de la Police des Nations Unies serait affecté au Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la Mission et permettrait à celui-ci de fournir des analyses et des informations plus cohérentes que celles que peut fournir le Centre d'opérations actuel.

15. L'augmentation des ressources nécessaires serait en partie contrebalancée par un taux de vacance de postes budgété à 6 % pour l'exercice 2016/17 contre 0 % pour l'exercice 2015/16. **Le Comité consultatif recommande d'approuver le montant des ressources proposées pour le personnel militaire et de police**.

2. Personnel civil

Catégorie	*Effectif approuvé 2015/16*	*Effectif proposé 2016/17*	*Variation*
Personnel recruté sur le plan international	116	109	(7)
Personnel recruté sur le plan national	229	219	(10)
Volontaires des Nations Unies	27	24	(3)
Total	**372**	**352**	**(20)**

16. Le montant demandé au titre du personnel civil pour l'exercice 2016/17 s'élève à 27 460 800 dollars, ce qui représente une diminution de 4 447 600 dollars (13,9 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice 2015/16.

17. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par la modification du tableau d'effectifs, comme indiqué dans le tableau ci-dessus. Il est prévu de ramener la composante civile à 109 membres du personnel recrutés sur le plan international, 219 membres du personnel recruté sur le plan national et 24 Volontaires des Nations Unies.

18. **En ce qui concerne la réduction nette proposée du nombre d'agents recrutés sur le plan national, le Comité consultatif rappelle qu'au paragraphe 32 de sa résolution 65/289, l'Assemblée générale a constaté que le personnel recruté sur le plan national jouait un rôle de plus en plus important dans les opérations de maintien de la paix et qu'il fallait que les missions renforcent les capacités nationales. Le Comité répète qu'il est favorable à la transformation croissante de postes et d'emplois pourvus sur le plan international en des postes et emplois pourvus sur le plan national, lorsque c'est possible. À son avis, toute proposition de transformation devrait préserver le caractère impartial des présences de maintien de la paix des Nations Unies (voir A/68/782, par. 91).**

19. Une description détaillée des modifications proposées pour chaque composante est donnée aux paragraphes 22 à 64 du rapport sur le budget (A/70/707), et un récapitulatif est présenté dans l'annexe du présent rapport. Les principales modifications qu'il est proposé d'apporter à la composante civile sont les suivantes :

a) **Direction exécutive et administration** : Les modifications proposées ci-dessous entraîneraient une augmentation nette de trois postes d'agent recruté sur le plan international et d'un poste de Volontaire des Nations Unies. Il est proposé : de ramener les effectifs du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de 17 à 6 postes ou emplois de temporaire; de créer un bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et un bureau du Chef de cabinet, dotés respectivement de 3 et 14 postes; de supprimer le secrétariat du Groupe consultatif sur les droits de l'homme, y compris ses six postes; de créer une Section des droits de l'homme, dotée de huit postes ou emplois de temporaire; de rebaptiser le Centre de situation « Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la Mission »; de supprimer le Groupe linguistique, y compris ses quatre postes d'agent recruté sur le plan national.

b) **Composante 1 : services organiques**. Les modifications proposées entraîneraient une réduction nette de neuf postes d'agent recruté sur le plan

international et d'un poste de Volontaire des Nations Unies, et une augmentation nette de cinq postes d'agent recruté sur le plan national. Il est proposé : de supprimer respectivement un, deux et quatre postes ou emplois de temporaire du Bureau des affaires politiques, du Bureau des affaires juridiques et du Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations; de supprimer le Bureau de liaison pour l'état de droit, y compris ses 13 postes; de faire passer le nombre de postes ou emplois de temporaire du Bureau de l'état de droit de 6 à 25; de créer un secrétariat du Bureau de l'état de droit, doté de quatre nouveaux postes; de créer une Section des affaires judiciaires et pénitentiaires, dotée de 15 nouveaux postes ou emplois de temporaire; de rebaptiser le Bureau du porte-parole et de l'information « Bureau de la communication stratégique et des affaires publiques » et de réduire ses effectifs de trois postes ou emplois de temporaire; d'opérer une réduction nette de deux postes dans le Bureau régional de Mitrovica et de transformer quatre postes d'agent recruté sur le plan international en postes d'agent recruté sur le plan national.

c) **Composante 2 : appui**. Les modifications qu'il est proposé d'apporter à la composante appui entraîneraient la suppression d'un poste d'agent recruté sur le plan international, de 15 postes d'agent recruté sur le plan national et de deux postes de Volontaires des Nations Unies.

20. **Le Comité consultatif recommande d'approuver les modifications du tableau d'effectifs proposées ainsi que les ressources demandées pour le personnel civil.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

Montant alloué (2015/16)	*Montant proposé (2016/17)*	*Variation*
7 449 400	8 326 600	877 200

21. Le montant des dépenses opérationnelles prévues pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 s'établit à 8 326 600 dollars, soit une augmentation de 877 200 dollars (11,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2015/16.

22. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par les facteurs suivants :

a) **Installations et infrastructures** : l'augmentation de 975 600 dollars (40,5 %) des crédits demandés s'explique principalement par l'installation, d'ici au 30 juin 2017, d'un système d'énergie solaire au quartier général de Pristina, qui permettra à la Mission de produire jusqu'à 67 % de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. **Le Comité consultatif félicite la Mission des efforts qu'elle déploie pour introduire des sources d'énergie renouvelables et compte que cela permettra, entre autres, d'accroître l'efficacité de la consommation de carburant, y compris du carburant destiné aux groupes électrogènes;**

b) **Fournitures, services et matériel divers** : l'augmentation de 533 400 dollars (77,3 %) des crédits demandés s'explique principalement par la prise en compte des projets de renforcement de la confiance (au lieu des projets à effet

rapide lors des précédents exercices) visant à promouvoir la réconciliation entre les différents groupes de population, conformément à la résolution 67/276 de l'Assemblée générale, et des dépenses de fret liées à l'achat d'un système d'énergie solaire, d'un éclairage extérieur meilleur et de matériel informatique et télématique;

c) **Communications** : l'augmentation de 243 300 dollars (18,3 %) des crédits demandés s'explique principalement par l'achat de matériel de communication;

d) **Transports terrestres** : l'augmentation de 79 400 dollars (28,4 %) des crédits demandés s'explique par la location de trois autobus aux fins du transport du personnel depuis et vers leur lieu de travail;

e) **Voyages** : l'augmentation de 41 000 dollars (12,6 %) des crédits demandés s'explique par des formations complémentaires sur Umoja-Extension 1 à l'intention de trois fonctionnaires des finances, l'organisation de quatre ateliers du Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la Mission, et une formation au Programme de renforcement des capacités de gestion à l'intention des six membres du personnel. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que pour l'exercice 2014/15, 82,8 % des voyages étaient conformes à la politique d'achat des billets 16 jours à l'avance.

23. L'augmentation globale des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles est en partie contrebalancée par une diminution des crédits demandés dans deux domaines :

a) **Informatique** : la diminution de 444 100 dollars (25,3 %) des crédits demandés s'explique par la diminution des besoins en achats informatiques, la diminution du nombre d'utilisateurs et le fait qu'aucun crédit n'est demandé pour les dépenses d'appui indirectes au titre d'Umoja.

b) **Consultants** : la diminution de 145 100 dollars (73,5 %) des crédits demandés s'explique par le fait que les services auparavant fournis par les consultants du Groupe consultatif sur les droits de l'homme ne sont plus nécessaires en raison de la dissolution du Groupe.

24. **Le Comité consultatif recommande d'approuver les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles.**

Questions diverses

Gains d'efficience

25. Le Secrétaire général indique dans son rapport que les prévisions de dépenses pour l'exercice 2016/17 ont été établies sur la base de gains d'efficience d'un montant de 1 634 300 dollars liés à la reconfiguration et à la restructuration des composantes services organiques et appui, accompagnés d'une réduction nette de 20 postes et emplois de temporaire à la suite de l'examen de la composante civile effectué en juin et juillet 2015 (A/70/707, par. 66).

26. **Le Comité consultatif rappelle à cet égard le paragraphe 23 de la résolution 66/264, par lequel l'Assemblée générale a souligné qu'il importait que le Secrétaire général étudie dans le détail les besoins en personnel civil de chaque mission de maintien de la paix, afin en particulier de déterminer les possibilités de transformer les postes du Service mobile en postes d'agent**

recruté sur le plan national et d'améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui, notamment en cas de révision importante du mandat ou du niveau des effectifs autorisés, de sorte que la structure des effectifs civils permette à la mission de s'acquitter efficacement de son mandat et soit conforme aux meilleures pratiques adoptées en matière de dotation en effectifs dans toutes les missions.

27. **Dans le cas de la MINUK, le Comité consultatif note que l'examen des effectifs a donné lieu à la suppression d'un certain nombre de postes et emplois de temporaire de la composante services organiques et que ces réductions des effectifs sont considérées comme des « gains d'efficience ». Il souligne toutefois qu'en général, les gains d'efficience ne résultent pas d'une réduction des effectifs dans la composante services organiques des missions de maintien de la paix. Il compte que le Secrétaire général donnera à l'Assemblée générale des explications sur les raisons pour lesquelles toutes les réductions d'effectifs proposées sont, dans le cas présent, considérées comme des gains d'efficience.**

Dépenses de carburant

28. Le Comité consultatif a reçu des informations faisant état d'une diminution des dépenses prévues pour le carburant durant l'exercice 2016/17 par rapport à l'exercice en cours : le prix du carburant pour les groupes électrogènes est estimé à 0,55 dollar le litre pour l'exercice 2016/17, contre 0,67 dollar le litre pour l'exercice 2015/16, et le prix du combustible diesel pour les véhicules terrestres est estimé à 0,56 dollar par litre pour l'exercice 2016/17, contre 0,58 dollars par litre pour l'exercice en cours. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les prix des carburants étaient établis sur la base du prix moyen sur une période de six mois. Le projet de budget pour l'exercice 2016/17 a été établi sur la base du prix moyen des carburants pratiqué entre mars et août 2015, alors que le budget de l'exercice 2015/16 a été établi sur la base du prix moyen des carburants pratiqué entre novembre 2014 et avril 2015.

29. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que : a) le coût total du carburant pour groupes électrogènes s'élève à 21 987 dollars dans le projet de budget pour 2016/17, contre 48 109 dollars pour l'exercice 2015/16, ce qui représente une diminution de 26 121 dollars, dont une réduction de 8 542 dollars en raison de la baisse des prix et une réduction de 17 579 dollars en raison de la diminution du volume de carburant prévu; b) le coût total du combustible diesel dans le projet de budget était de 82 693 dollars, soit un peu plus que le montant prévu dans le budget de l'exercice 2015/16 (80 705 dollars), la réduction de 2 072 dollars liée au prix étant contrebalancée par une augmentation du volume prévu.

Gestion des déchets

30. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la gestion des déchets générés par la MINUK variait en fonction de la nature des opérations. On distingue les déchets solides des déchets liquides et, à l'intérieur de ces catégories, les déchets dangereux des non dangereux. En ce qui concerne les déchets non dangereux, la Mission continue d'appliquer les procédures de gestion des déchets selon le principe « réduction, réutilisation et recyclage ». Les déchets non dangereux sont le métal, le papier, le plastique, les matériaux d'emballage en

aluminium, les copeaux de bois, les bouteilles en plastique, les boîtes en aluminium, les déchets alimentaires, les tissus de vêtements et les eaux usées domestiques, qui sont recyclés chaque fois que possible. Il est prévu de créer un point de collecte en vue de faire du compostage au début de 2016. En outre, le Groupe de la cession du matériel recueille les matériaux métalliques généraux tels que les carcasses de voitures, panneaux de carrosserie et douilles vides à des points de collecte désignés, en vue de leur recyclage. Tous les autres déchets solides non recyclables sont collectés périodiquement par les entreprises municipales locales du Bureau régional de Mitrovica et du Bureau des Nations Unies à Belgrade et transportés jusqu'à une décharge désignée à cet effet.

31. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les déchets dangereux, dont les déchets médicaux, les huiles usées et les matériaux pollués par des hydrocarbures, les piles usagées, le matériel électronique, les matières frigorigènes, les peintures et les solvants étaient recueillis, enlevés et éliminés par un sous-traitant. Chaque site produisant des déchets dangereux dispose d'un endroit sûr où les stocker. Le pétrole, le carburant et les dérivés du pétrole contaminés en particulier, ainsi que les autres matériaux pollués, sont collectés par le sous-traitant, qui les élimine.

32. **Le Comité consultatif félicite la MINUK de son approche proactive et globale de la gestion des déchets et compte que ces pratiques seront reproduites dans d'autres missions de maintien de la paix.**

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

33. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINUK pour l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 sont énoncées au paragraphe 47 du rapport sur l'exécution du budget (A/70/566). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 3 374 700 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015, ainsi que les autres recettes et ajustements d'un montant de 670 000 dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2015, soient portés au crédit des États Membres**.

34. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de la MINUK pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 sont énoncées au paragraphe 89 du projet de budget (A/70/707). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée ouvre et mette en recouvrement un crédit d'un montant de 36 486 900 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017**.

Documentation

- Exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1er juillet 20134 au 30 juin 2015 (A/70/566)
- Budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 (A/70/707)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2014/773 et Corr.1)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/70/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général (A/70/742)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 et le budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (A/69/839/Add.10)
- Résolutions 68/290 et 69/300 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Annexe

Récapitulatif des modifications proposées au tableau d'effectifs de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, 1er juillet 2016-30 juin 2017

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Direction exécutive et administration					
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général					
	+1	P-4	Conseiller pour la problématique hommes-femmes	Création de poste	
	-1	P-4	Spécialiste des affaires politiques	Réaffectation et reclassement de poste	Destination : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Assistant spécial, P-3)
	-1	D-2	Représentant spécial adjoint	Transfert de poste	Destination : Bureau du Représentant spécial adjoint
	-1	SM	Assistant personnel	Transfert de poste	
	-2	P-3	Spécialiste des affaires politiques	Réaffectation de postes	Destination : Bureau du Chef de cabinet (Coordonnateur et planificateur)
	-1	D-1	Chef de cabinet	Transfert de poste	
	-1	SM	Assistant administratif	Transfert de poste	
	-1	GN	Assistant administratif	Transfert de poste	
	-2	GN	Assistant d'équipe	Transfert de poste	
	-1	VNU	Spécialiste des affaires politiques	Transfert de poste	
	-1	VNU	Spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	
	-11				
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général					
	+1	P-3	Assistant spécial	Réaffectation et reclassement	Origine : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (Spécialiste des affaires politiques, P-4)
	+1	D-2	Représentant spécial adjoint	Transfert de poste	Origine : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (Spécialiste des affaires politiques, P-4)
	+1	SM	Assistant personnel	Transfert de poste	
	+3				

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Bureau du Chef du cabinet					
	+1	P-5	Spécialiste de la planification (hors classe)	Réaffectation de poste	Origine : Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations [Spécialiste des affaires politiques (hors classe)]
	+3	AN	Traducteur adjoint	Transfert de postes	Origine : Groupe linguistique
	+1	GN	Assistant multilingue	Transfert de poste	
	+1	P-3	Coordonnateur	Réaffectation de poste	Origine : Bureau du Représentant spécial (Spécialistes des affaires politiques)
	+1	P-3	Planificateur	Réaffectation de poste	
	+1	D-1	Chef de cabinet	Transfert de poste	Origine : Bureau du Représentant spécial
	+1	SM	Assistant administratif	Transfert de poste	
	+1	GN	Assistant administratif	Transfert de poste	
	+2	GN	Assistant d'équipe	Transfert de postes	
	+1	VNU	Spécialiste des affaires politiques	Transfert de poste	
	+1	VNU	Spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	
	+14				
Secrétariat du Groupe consultatif sur les droits de l'homme					
	-1	P-4	Juriste	Suppression de poste	
	-2	P-3	Juriste	Suppression de postes	
	-1	P-2	Juriste adjoint de 1re classe	Suppression de poste	
	-1	GN	Assistant juridique	Suppression de poste	
	-1	GN	Assistant d'équipe	Suppression de poste	
	-6				
Section des droits de l'homme					
	+1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme	Création de poste	
	+1	P-3	Spécialiste des droits de l'homme	Création de poste	
	+1	AN	Spécialiste des droits de l'homme	Création de poste	

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
	+1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme	Réaffectation de poste	Origine : Bureau des affaires politiques (Spécialiste des affaires politiques)
	+1	P-5	Spécialistes des droits de l'homme (hors classe)	Transfert de poste	Origine : Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations
	+1	VNU	Spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	
	+1	P-2	Spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	Origine : Bureau régional de Mitrovica
	+1	AN	Spécialiste des droits de l'homme	Transfert de poste	
	+8				
Centre d'opérations					
	-1	P-3	Agent de sécurité	Réaffectation de poste	Destination : Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la Mission (Analyste de l'information)
	-1	P-4	Attaché de liaison	Transfert de poste	Destination : Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la Mission
	-1	P-3	Analyste de l'information	Transfert de poste	
	-2	VNU	Responsable des opérations	Transfert de postes	
	-5				
Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la Mission					
	+1	P-3	Analyste de l'information	Réaffectation de poste	Origine : Centre d'opérations (Agent de sécurité)
	+1	P-4	Attaché de liaison	Transfert de poste	Origine : Centre d'opérations
	+1	P-3	Analyste de l'information	Transfert de poste	
	+2	VNU	Responsable des opérations	Transfert de postes	
	+5				
Groupe linguistique					
	-3	AN	Traducteur adjoint	Transfert de postes	Destination : Bureau du Chef du cabinet
	-1	GN	Assistant multilingue	Transfert de poste	
	-4				

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Composante 1 : services organiques					
Bureau des affaires politiques					
	-1	D-1	Chef des affaires politiques	Suppression de poste	
	+1	P5	Chef des affaires politiques	Réaffectation de poste	Origine : Bureau du porte-parole et de l'information (Porte-parole)
	-1	P-4	Spécialiste des affaires politiques	Réaffectation de poste	Destination : Section des droits de l'homme (Spécialiste des droits de l'homme)
	-1				
Bureau des affaires juridiques					
	-1	D-1	Chef des affaires juridiques	Suppression de poste	
	-1	GN	Assistant juridique	Suppression de poste	
	-1	P-2	Juriste adjoint de 1re classe	Transformation de poste	
	+1	AN	Juriste adjoint de 1re classe	Transformation de poste	
	-2				
Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations					
	-1	D-1	Administrateur général	Suppression de poste	
	-1	P-5	Spécialiste des affaires politiques (hors classe)	Réaffectation de poste	Destination : Bureau du Chef de cabinet (Planificateur hors classe)
	-1	P-3	Économiste	Réaffectation de poste	Au sein du Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations
	-1	P-3	Fonctionnaire de l'information	Réaffectation de poste	
	+2	P-3	Spécialiste des affaires civiles	Réaffectation de postes	
	-1	P-4	Spécialiste des affaires civiles	Transformation de poste	
	+1	AN	Spécialiste des affaires civiles	Transformation de poste	
	-1	P-2	Administrateur adjoint chargé des rapports	Transformation de poste	
	+1	AN	Administrateur adjoint chargé des rapports	Transformation de poste	
	-1	P-5	Spécialiste des droits de l'homme (hors classe)	Transfert de poste	Destination : Section des droits de l'homme
	-1	VNU	Spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	
	-4				

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Bureau de liaison pour l'état de droit					
	-1	P-5	Coordonnateur hors classe	Réaffectation de poste	Destination : Section des affaires judiciaires et pénitentiaires (Spécialiste principal des affaires judiciaires)
	-1	GN	Assistant administratif	Transfert de poste	Destination : Bureau de l'état de droit
	-2	P-4	Juriste	Transfert de postes	
	-2	P-3	Spécialiste des affaires judiciaires	Transfert de postes	
	-2	P-2	Juriste adjoint de 1re classe	Transfert de postes	
	-1	AN	Spécialiste adjoint des affaires judiciaires	Transfert de poste	Destination : Section des affaires judiciaires et pénitentiaires
	-2	VNU	Juriste adjoint de 1re classe	Transfert de postes	
	-1	GN	Assistant à l'établissement des rapports	Transfert de poste	
	-1	GN	Assistant administratif	Transfert de poste	
	-13				
Bureau de l'état de droit					
Bureau de l'état de droit (secrétariat)					
	+1	D-1	Chef du Bureau de l'état de droit	Création de poste	
	+1	P-5	Conseiller pour les questions relatives à l'état de droit (hors classe)	Création de poste	
	+1	P-4	Conseiller pour les questions relatives à l'état de droit	Création de poste	
	+1	GN	Assistant administratif	Transfert de poste	Origine : Bureau de liaison pour l'état de droit
Section des affaires judiciaires et pénitentiaires					
	+1	P-4	Spécialiste des questions pénitentiaires	Création de poste	
	+1	P-3	Spécialiste des affaires judiciaires	Création de poste	
	+1	AN	Spécialiste adjoint des affaires judiciaires	Création de poste	
	+1	P-5	Spécialiste des affaires judiciaires (hors classe)	Réaffectation de poste	Origine : Bureau de liaison pour l'état de droit (Coordonnateur hors classe)

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
	+2	P-4	Juriste	Transfert de postes	Origine : Bureau de liaison pour l'état de droit
	+2	P-3	Spécialiste des affaires judiciaires	Transfert de postes	
	+2	P-2	Juriste adjoint de 1re classe	Transfert de postes	
	+1	AN	Spécialiste adjoint des affaires judiciaires	Transfert de postes	
	+2	VNU	Juriste adjoint de 1re classe	Transfert de postes	
	+1	GN	Assistant à l'établissement des rapports	Transfert de poste	
	+1	GN	Assistant administratif	Transfert de poste	
	+19				
Bureau du porte-parole et de l'information					
	-2	GN	Assistant d'information	Suppression de postes	
	-1	P-5	Porte-parole	Réaffectation de poste	Destination : Bureau des affaires politiques (Chef des affaires politiques)
	-1	P-4	Réalisateur radio	Réaffectation de poste	Destination : Bureau de la communication stratégique et des affaires publiques (Fonctionnaire de l'information)
	-1	AN	Spécialiste de l'information (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	Destination : Bureau de la communication stratégique et des affaires publiques
	-1	VNU	Fonctionnaire de l'information	Transfert de poste	
	-7	GN	Assistant d'information	Transfert de postes	Destination : Bureau de la communication stratégique et des affaires publiques
	-13				
Bureau de la communication stratégique et des affaires publiques					
	+1	P-4	Fonctionnaire de l'information	Réaffectation de poste	Origine : Bureau du porte-parole et de l'information (Réalisateur radio)
	+1	AN	Spécialiste de l'information (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	Origine : Bureau du porte-parole et de l'information
	+1	VNU	Fonctionnaire de l'information	Transfert de poste	
	+7	GN	Assistant d'information	Transfert de poste	
	+10				

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Bureau régional de Mitrovica					
	-1	P-4	Spécialiste des affaires civiles	Suppression de poste	
	-1	VNU	Spécialiste des affaires civiles	Suppression de poste	
	+1	P-3	Spécialiste des affaires civiles	Création de poste	
	+1	AN	Spécialiste des affaires civiles	Création de poste	
	-4	P-4	Spécialiste des affaires civiles	Transformation de postes	
	+4	AN	Spécialiste des affaires civiles	Transformation de postes	
	-1	P-2	Spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1re classe)	Transfert de poste	Destination : Section des droits de l'homme
	-1	AN	Spécialiste des droits de l'homme	Transfert de poste	
	-2				
Composante 2 : appui					
Chef de l'appui à la mission					
	-1	GN	Assistant informaticien	Suppression de poste	
	-1	VNU	Administrateur informaticien	Suppression de poste	
	-2				
Chef adjoint de l'appui à la mission					
	-1	SM	Spécialiste des voyages	Suppression de poste	
	-1	GN	Assistant chargé des ressources humaines	Suppression de poste	
	-1	GN	Assistant chargé du courrier et de la valise diplomatique	Suppression de poste	
	-1	VNU	Fonctionnaire du budget	Suppression de poste	
	-3	GN	Assistant (finances)	Suppression de postes	
	-1	GN	Groupe de la gestion des marchés	Suppression de poste	
	-8				
Chef de la chaîne de gestion de l'approvisionnement et des services					
	-2	GN	Assistant aux fournitures	Suppression de postes	
	-1	GN	Assistant aux entrepôts	Suppression de poste	

Unité administrative	*Numéro*	*Catégorie*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
	-3	GN	Chauffeur	Suppression de postes	
	-1	GN	Assistant à la gestion des carburants	Suppression de poste	
	-1	GN	Assistant au Groupe de contrôle du matériel et des stocks	Suppression de poste	
	-8				

Total	
Personnel recruté sur le plan international	-7
Nationaux	-10
Volontaires des Nations Unies	-3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–

Abréviations : AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire(s) des Nations Unies.